

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2024
COMMUNE DE SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

La réunion a débuté le 13 décembre 2024 à 20h30 sous la présidence du Maire, Monsieur MATHIS William.

Membres présents :

Monsieur BOUSIGUES Fabien
Madame CHOSEROT Magali
Monsieur FREMINET Éric
Madame JACQUOT Christine
Madame KICINSKI Catherine
Monsieur LALEVEE Christophe
Madame MARCHAL Lucette
Monsieur MATHIS William
Madame RIBERA Olivia
Madame RICHARD Anne-Marie
Monsieur SCHULZ Didier
Madame VAGNIER Laurence

Membres absents représentés :

Monsieur COLNAT Gérard Pouvoir donné à Mme KICINSKI Catherine
Monsieur DIAS FERRAZ Fernando Pouvoir donné à M LALEVEE Christophe
Monsieur PETIT Bruno Pouvoir donné à M MATHIS William

Membres absents :

Monsieur GANAYE Julian
Monsieur GENTIS Adrien
Madame MAILLARBAUX Patricia

Secrétaire de séance : Madame MARCHAL Lucette

Le quorum (plus de la moitié des 18 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

DELIB20240601 - Approbation du procès-verbal du 15/11/2024
DELIB20240602 - Adoption du projet d'aménagement de la forêt communale de Saint-Michel-sur-Meurthe établi par Office National des Forêts (ONF) pour la période 2025-2044
DELIB20240603 - Décision Modificative n°1 - Budget Général
DELIB20240604 - Mise à jour du RIFSEEP
DELIB20240605 - Mise en place de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement à la filière police municipale
DELIB20240606 - Délégation au Maire de l'admission en non-valeur des sommes inférieures à 100 euros
DELIB20240607 - Avenant Marché La Poste
DELIB20240608 - Marché - Mairie - rénovation façade et pose de panneaux photovoltaïques
DELIB20240609 - Renouvellement de la convention ATC France
DELIB20240610 - Présentation du rapport établi par la chambre régionale des comptes sur la gestion de Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges (CASDDV)
DELIB20240611 - Renouvellement de la convention du règlement général de protection des données (RGPD) avec Centre de Gestion 54
DELIB20240612 - Renouvellement de la convention de partenariat avec la Caisse d'Epargne - "Bon Naissance"
- Questions diverses

DELIB20240601 - Approbation du procès-verbal du 15/11/2024

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des voix (sans remarque).

15 voix pour

DELIB20240602 - Adoption du projet d'aménagement de la forêt communale de Saint-Michel-sur-Meurthe établi par Office National des Forêts (ONF) pour la période 2025-2044

Le Conseil municipal, à l'unanimité des voix, émet un avis favorable au projet d'aménagement forestier proposé et demande aux services de l'Etat l'application des dispositions du cas 2 de l'article L122-7 du Code forestier pour cet aménagement, au titre de la législation propre aux sites Natura 2000, conformément aux dispositions des articles R122-23 et R122-24 du Code forestier.

15 voix pour

DELIB20240603 - Décision Modificative n°1 - Budget Général

Le conseil Municipal accepte, à l'unanimité des voix, le transfert des crédits.

15 voix pour

DELIB20240604 - Mise à jour du RIFSEEP

Le conseil Municipal accepte, à l'unanimité des voix, la mise à jour du RIFSEEP pour les différents cadres emplois.

15 voix pour

DELIB20240605 - Mise en place de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement à la filière police municipale

Suite à la refonte du régime indemnitaire de la filière de police municipale issue du décret n°2024-614, une indemnité spéciale de fonction et d'engagement (ISFE) peut être versée aux fonctionnaires relevant de ladite filière. Elle remplace le précédent régime indemnitaire composé de l'indemnité spéciale mensuelle de fonction (ISMF) et de l'indemnité d'administration et de technicité (IAT).

Composée d'une part fixe et d'une part variable, l'ISFE s'adresse désormais à l'ensemble des fonctionnaires des cadres d'emplois de la filière de police municipale.

Il appartient à l'organe délibérant de la collectivité de fixer le cadre général de l'instauration de ce nouveau régime indemnitaire, dans les conditions et les limites prévues par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Les dispositions de la présente délibération prendront effet à compter du 01/01/2025. Le *Conseil municipal*, décide, à l'unanimité des voix d' :

- **Instituer à compter du 01/01/2025** l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement selon les modalités fixées ;
- **Le cas échéant, interrompre à compter du 31/12/2024** le versement de la prime de fonction remplacée par l'ISFE.

15 voix pour

DELIB20240606 - Délégation au Maire de l'admission en non-valeur des sommes inférieures à 100 euros

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, accepte de donner délégation à Monsieur le Maire pour admettre en non-valeur les sommes inférieures à 100 euros.

La délégation s'applique pour les créances du budget principal et celles des budgets annexes.

15 voix pour

DELIB20240607 - Avenant Marché La Poste

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, accepte les avenants au marché comme suit :

- **Lot n°10 - Peintures Intérieures**

Taux de TVA : 20 % - Plus-value

Montant HT : 415.00 €

- **Lot n°11 - Menuiseries Intérieures**

Taux de TVA : 20 %- Plus-value

Montant HT : 3 645.00 €

- **Lot n°-9 - Electricité**

Taux de TVA : 20 % - Moins-value

Montant HT : 380.00 €

15 voix pour

DELIB20240608 - Marché - Mairie - rénovation façade et pose de panneaux photovoltaïques

Le Conseil Municipal approuve les entreprises retenues concernant le marché de rénovation façade et pose de panneaux photovoltaïques.

15 voix pour

DELIB20240609 - Renouvellement de la convention ATC France

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, approuve la convention d'occupation du domaine public et autorise le Maire ou son représentant à engager les démarches et à signer tous les actes nécessaires.

15 voix pour

DELIB20240610 - Présentation du rapport établi par la chambre régionale des comptes sur la gestion de Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges (CASDDV)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, prend acte de la communication et de la présentation du Rapport d'Observations Définitives de la Chambre Régionale des Comptes du Grand Est transmises à la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges le 17 octobre 2024.

15 voix pour

DELIB20240611 - Renouvellement de la convention du règlement général de protection des données (RGPD) avec Centre de Gestion 54

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, décide :

- d'autoriser le maire à signer la convention relative à la mission d'accompagnement pour la mise en conformité au RGPD des activités de traitements de données personnelles de la collectivité ;
- d'autoriser le maire à prendre et à signer tout document et acte relatif à ladite mission ;
- d'autoriser le maire à désigner auprès de la CNIL le CDG 54 comme étant le Délégué à la Protection des Données (DPD) personne morale de la collectivité.

15 voix pour

DELIB20240612 - Renouvellement de la convention de partenariat avec la Caisse d'Epargne - "Bon Naissance"

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, ajourne cette décision pour étude.

15 voix contre

Questions diverses

Aucune

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 23h12.

Madame MARCHAL Lucette
Secrétaire de séance



Monsieur MATHIS William,
Le Maire

